

Soutenir les salariés « proches aidants » dans le travail

THEMATIQUES : RESSOURCES HUMAINES –MANAGEMENT

Présentation

Dans le secteur de l'Éducation populaire et de l'Économie sociale et solidaire, les valeurs de solidarité, d'entraide et de bien-être au travail sont fondamentales. Les salariés proches aidants, qui soutiennent régulièrement un proche dans ses tâches de la vie courante, représentent une part croissante de la population active. Leur rôle, souvent méconnu et sous-estimé, peut engendrer des charges émotionnelles, matérielles et organisationnelles importantes : 1 salarié sur 5 assume le rôle d'aidant, et seulement 20% des salariés aidant en informe leur employeur.

Il est donc crucial pour les services RH et les directions associatives de comprendre et de soutenir ces salariés afin de maintenir un environnement de travail équilibré et bienveillant.

Le + de la formation

- Approche pragmatique avec étude de cas concrets et contextualisés.

Objectifs pédagogiques

Cette formation vise à sensibiliser les services RH et les directions associatives aux enjeux spécifiques, qui implique la responsabilité de l'employeur. La responsabilité de l'employeur dans l'ESS consiste à l'accompagnement du salarié dans la conciliation de ses responsabilités professionnelles et familiales sans pénaliser son travail.

La formation a donc pour objectifs de :

- Comprendre les défis et les besoins des salariés proches aidants.
- Actualiser ses connaissances, identifier les dispositifs de soutien existants et les bonnes pratiques.
- Développer des stratégies et des politiques internes pour mieux accompagner ces salariés.
- Favoriser un environnement de travail inclusif et solidaire, en ligne avec les valeurs de l'Éducation populaire et de l'Économie sociale et solidaire.



Infos pratiques

PUBLIC

- Directeurs-trices – Responsables RH – Administrateurs-trices

PREREQUIS

- Assumer la fonction employeur et gérer du personnel salarié

METHODES PEDAGOGIQUES ET SUPPORTS

- Méthodes actives et participatives,
- Mises en situation,
- Pédagogie inter-active : nombre de participants limité à 12 pour favoriser les échanges et mises en situation,
- Remise aux participants d'un support reprenant les messages et outils-clés

INTERVENANT.E

Juriste experte en droit social

DUREE : 1 jour (soit 7 heures)

Contenu du programme

- **Comprendre le rôle des proches aidants :**
 - Définition et statistiques sur les proches aidants.
 - Témoignages et études de cas pour illustrer les défis quotidiens (vidéos)
 - Discussion interactive sur les impacts émotionnels, matériels et organisationnels.
- **Les dispositifs de soutien existants**
 - Étude de cas : exemples de bonnes pratiques dans d'autres organisations.
 - Atelier participatif : identification des dispositifs pertinents pour votre structure.
 - Présentation des aides financières, des aménagements de temps de travail et des dispositifs de soutien
- **Comprendre la responsabilité de l'employeur, et ainsi, développer des stratégies et une politique interne**
 - Actualisation des connaissances en faveur de l'aidance, dans le cadre du dialogue social.
 - Atelier d'inspiration de politiques internes existants pour soutenir les proches aidants.
 - Partage d'outils et de ressources pour la mise en œuvre.
 - Discussion sur les défis et les opportunités liés à la mise en place de ces politiques.
- **Favoriser un environnement de travail inclusif et solidaire**
 - Atelier de sensibilisation : comment promouvoir une culture d'entreprise dans un soutien à l'aidance : les dispositifs de soutien, l'aménagement du travail...
 - Partage d'expériences et de bonnes pratiques RH au sein des organisations participantes.
- **Conclusion et plan d'action**

Cette formation a été conçue en prolongement du Forum
RH d'Hexopée et du Synofdes réalisé le 10 avril 2025